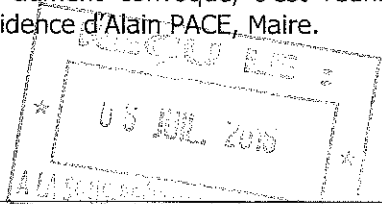


<p>COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 6 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 23 Abstentions : 3</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 22 juin 2016</p> 
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Maryvonne SALES</p>	
<p><b>N° 4380</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet</b></p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, considérant qu'un adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 29 heures hebdomadaire, exerce des fonctions principalement administratives au service enfance jeunesse et sport, il convient de l'affecter dans la filière correspondante.</p> <p>Dés lors, il est proposé de procéder à la création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe, d'une durée hebdomadaire de 29 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,</li> <li>- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,</li> <li>- Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,</li> <li>- Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,</li> <li>- Vu l'avis du Comité technique en date du 8 juin 2016,</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> à la proposition de Monsieur le Maire</li> <li>• <b>Crée</b> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 un poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe, à 29 heures hebdomadaires,</li> </ul>

- **Précise** que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Administratifs,
- **Complète** en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité
- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,

Certifié exécutoire,  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : - 6 JUIL. 2016

Affiché  
le : - 7 JUIL. 2016

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,  
au registre sont les signatures,  
pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016

**Le Maire,  
Alain PACE**

